CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E143654** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 16/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 15 900

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 4900 ANGERS 481 905 487

Siret : 481 905 487 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 128 717 868

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 128 717 868

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/06/2026

Raison sociale : ETS GIRARD

10 RUE DE L'ABBE CHUPIN
10 RUE ABBE CHUPIN, NOTRE DAME DES MAUGES
49510 BEAUPREAU-EN-MAUGES

Téléphone : **Fax :**

Portable : 06 23 11 44 68

Responsabilité légale :
GIRARD CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : ets.girardplombier@orange.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 213 208 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	1	27/09/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	1	27/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/07/2026 16:59

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E143654** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE **16/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005
Forme juridique : SARL

Capital : 15 900

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 4900 ANGERS 481 905 487

Siret : **481 905 487 00015**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 128 717 868

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 128 717 868

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/06/2026

Raison sociale : **ETS GIRARD**

10 RUE DE L'ABBE CHUPIN
10 RUE ABBE CHUPIN, NOTRE DAME DES MAUGES
49510 BEAUPREAU-EN-MAUGES

Téléphone : **Fax :**
Portable : 06 23 11 44 68

Site Internet :
E-mail : ets.girardplombier@orange.fr

Responsabilité légale :
GIRARD CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	27/09/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/09/2023
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/07/2026 16:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.